

## Sainty Dominique

---

**Objet:** TR: Journée d'étude FNOMS sur les CMS  
**Pièces jointes:** CR Journée d'étude ok.pdf

---

**De :** Sainty Dominique

**Envoyé :** samedi 4 avril 2015 19:59

**À :** 'Croms Auvergne'

**Cc :** 'sec-ct@jeunesse-sports.gouv.fr'; 'gilles.einsargueix@jeunesse-sports.gouv.fr'; 'aldufourtonini@assemblee-nationale.fr'; 'secretariatcabinet@ville-boulogne-sur-mer.fr'; Jean-Christophe.PINOT@drjscs.gouv.fr; 'Amandine.VAUPRE@drjscs.gouv.fr'; 'jr.bihet@lourches.fr'; 'pmartin@ville-dunkerque.fr'; Didier RYCHLAK; 'burette.jean-francois@orange.fr'; Dr Luhata John

**Objet :** RE: Journée d'étude FNOMS sur les CMS

Bonjour

Je tiens de vous remercier de cette initiative qui a permis de mettre en évidence le sort et les difficultés des C.M.S de toute la France

Je m'excuse de me manifester aussi tardivement mais nous avons eu un changement de direction hospitalière avec de nombreuses modifications dans notre fonctionnement

J'ai pu constater que vous avez juste évoqué le budget du C.M.S de Denain. Pourtant il me semble que j'ai abordé de nombreuses informations essentielles pour le fonctionnement d'un C.M.S :

- l'hébergement dans un centre hospitalier qui permet :
  - o de sécuriser la délivrance des épreuves d'effort (cf : recommandations de la Ste Française de Cardiologie) avec la proximité du service des Urgences ; d'où la nécessité d'une législation pour l'activité des C.M.S
  - o la mise en place grâce à un de nos médecins du sport (urgentiste) de protocoles pour intervention du service des urgences en cas de problème et le contenu du chariot d'urgences  
si on se rapproche de l'ARS, ces dispositifs seront importants pour la continuité de l'activité
  - o la possibilité d'offrir diverses prestations médicales (ORL, ophtalmo, dentiste ...)  
ce qui nous permet de pouvoir proposer l'ensemble des examens exigés pour le suivi longitudinal des athlètes sur liste ministérielle
  - o le recrutement d'un personnel hospitalier en cumul d'activité (infirmiers, diététiciennes, podologues, psychologues ...) avec prise de fonction immédiate dès leur service terminé et ainsi réduction du temps de route  
Tout notre personnel est formé à l'AFGSU
  - o Ayant dans notre équipe médicale un cardiologue du sport, tous nos tracés cardiaques sont validés

- En son absence si un tracé est douteux : possibilité de le soumettre à un des cardiologues de l'hôpital (importance de la réactivité)
  - Un dossier médical commun informatisé (utilisation du logiciel Team Santé)
  - Une consultation de qualité et indépendante effectuée par une équipe pluridisciplinaire diplômée en médecine du sport
- Ceci pour la délivrance des prestations médicales ! D'ailleurs nous avons eu du mal à trouver une assurance pour couvrir l'activité en raison de la délivrance des épreuves d'effort et leurs risques voire les contre-indications non décelées. Il a fallu prouver la sécurité et la traçabilité de cette activité.
  - Cette activité principale qui consiste en la délivrance de V.N.C.I ne nous empêche pas d'aller sur la terrain (collèges, clubs ...) pour des interventions Sport/santé mais c'est surtout la diététicienne s'en charge. On a déjà fait appel à une éducatrice médico-sportive. Mieux nous animons un site internet avec de nombreux conseils et une documentation téléchargeable gratuitement.
  - En ce qui concerne l'établissement des fiches de paye : j'ai pris contact avec l'URSSAF qui m'a proposé un logiciel gratuit (ce qui est non négligeable). Lors de l'ouverture du logiciel, une mise à jour s'effectue systématiquement ; il suffit de bien saisir les données à la création d'un employé. En cas de problème, ce dernier est traité à distance par une maintenance , il faut le signaler par @ et il vous contacte très rapidement
  - La nécessité de se fédérer pour mieux interpellier les Instances sur notre mission de santé publique. J'ai posé la question : doit-on être sous tutelle des Sports ou celle de la Santé surtout que j'ai pris acte qu'un représentant de l'ARS était présent. Si les 2 , nécessité d'une coordination  
Au niveau de la région Nord/Pas-de-Calais, une tentative de se réunir pour mieux évoquer nos difficultés et les faire remonter auprès des élus avait eu lieu grâce au C.R.O.S et à son Président Mr J.Pierre COISNE. Le compte-rendu est sur le site internet de l'association mais aucune réponse à nos différents courriers.

J'ai reçu votre 2<sup>ème</sup> envoi, j'étudie votre proposition et je ne manquerai pas d'apporter mes observations dans l'intérêt et l'aboutissement de cette démarche entreprise en novembre dernier avec cette 1<sup>ère</sup> rencontre qui j'espère se renouvèlera.

Nous pouvons aussi échanger par e-mail mais vous pouvez m'envoyer également la date de votre prochaine réunion (voir le lieu et si je peux me libérer)

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire

Bien sportivement  
Dominique SAINTY



**S.P.O.R.T de la Porte du Hainaut**  
Centres médico-sportifs de Denain et de St Amand  
25 bis rue Jean Jaurès  
59220 DENAIN

Tel : 03 27 24 39 20

Fax : 03 27 24 39 65

[MedSportsecr1@ch-denain.fr](mailto:MedSportsecr1@ch-denain.fr)

[www.sport-porteduhainaut.com](http://www.sport-porteduhainaut.com)